

II. L'Entre-deux-guerres

Éric Barbazo

1. L'assimilation des enseignements féminin et masculin

La première guerre mondiale interrompt l'activité de l'A.P.M.E.S.P. d'une manière presque définitive. L'association recommence ses activités seulement à partir de l'année 1920 puisque le premier Bulletin publié après guerre est le n° 17, daté de novembre 1919, alors que le numéro 18 est daté de janvier 1921. Il faut toute la conviction d'Émile Blutel et le militantisme de Charles Bioche, deux des personnages principaux de cette période, pour remettre en marche l'association.

Les sujets d'études repris par les comités sont les mêmes qu'avant guerre. Le ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard⁽¹⁾, entreprend une réforme profonde de l'enseignement secondaire qui va se traduire d'une part, par l'assimilation en 1924 des plans et structures d'études pour les jeunes filles et d'autre part, par un retour de la suprématie des humanités classiques dans ce qui s'appelle, à partir de 1925, les « programmes d'égalité scientifique ».

L'identification des deux enseignements masculin et féminin se réalise par le décret du 25 mars 1924. L'association publie le décret dans une demi-page de la rubrique Documents officiels de son Bulletin⁽²⁾ :

Le décret du 25 mars 1924 institue, dans les lycées et collèges de jeunes filles un enseignement facultatif, dont la sanction est le Baccalauréat, à côté de l'enseignement sanctionné par le Diplôme de fin d'études secondaire et dont la durée est portée à six ans.

Le décret porte la durée d'étude des jeunes filles à sept ans pour préparer le baccalauréat, au même titre que les garçons, mais tout en conservant un caractère facultatif à cette possibilité. Le diplôme de fin d'études qui était jusque là le seul

Règles de Bioche

Charles Bioche est président de l'APMEP de janvier 1921 à février 1923 puis d'avril 1924 à février 1925, président de la Société mathématique de France (SMF) en 1909 et membre de la sous-commission française à la Conférence internationale de l'enseignement mathématique en 1912 et 1913.

Le calcul de l'intégrale $\int F(\cos x; \sin x) dx$ où F est une fonction rationnelle s'effectue, en posant $\omega(x) = F(x) dx$, par le changement de variable :

$$t = \cos x \text{ si } \omega(-x) = \omega(x),$$

$$t = \sin x \text{ si } \omega(\pi - x) = \omega(x),$$

$$t = \tan x \text{ si } \omega(\pi + x) = \omega(x).$$

(1) Léon Bérard est ministre de l'Instruction publique du 27/11/1919 au 20/01/1920 et du 16/01/1921 au 30/03/1924. Son influence sur les changements des programmes et horaires dans la décennie qui suit la première guerre mondiale est déterminante, notamment dans la mise en place de l'égalité scientifique.

(2) Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public, n° 35, avril 1924, p. 126.

examen que les jeunes filles pouvaient passer au terme de cinq années d'études depuis son instauration en 1880 par Camille Sée, ne disparaît pas, mais trouve sa place à côté de la préparation au baccalauréat. Il voit en outre la durée de sa préparation augmentée à six ans. Les programmes et horaires de l'enseignement des garçons sont intégralement appliqués à la section Baccalauréat des jeunes filles et aux quatre premières années d'études de la section Diplôme.

Cette assimilation au sein de l'enseignement secondaire a comme conséquence l'élaboration d'une réflexion au sein de l'A.P.M.E.S.P., dès l'immédiat après guerre, sur la formation des enseignantes.

Dans ce but, l'A.P.M.E.S.P. lance dès le mois de janvier 1921 auprès de ses adhérents, une enquête sur la nécessité d'adapter les programmes de l'agrégation féminine⁽³⁾ :

La préparation au baccalauréat étant établie dans presque tous les établissements scolaires de Jeunes Filles, il paraît souhaitable que les programmes de l'Agrégation des Jeunes Filles (section mathématique) soient modifiés. Les programmes actuels ne donnent pas aux Professeurs chargés de cet enseignement la culture nécessaire pour le bien donner.

Pendant toutes les années de l'Entre-deux-guerres, l'accent est mis sur la nécessité d'une agrégation féminine dont les contenus doivent être réévalués afin d'adapter le niveau de l'agrégation aux nouveaux plans d'études des programmes unifiés. Ce n'est cependant qu'au moment de la Seconde guerre mondiale que les programmes des agrégations féminine et masculine deviennent complètement identiques. La double agrégation reste en vigueur jusqu'en 1976, date où les concours sont définitivement fusionnés en une seule agrégation pour tous.

2. Les programmes d'égalité scientifique

Les programmes de l'enseignement secondaire publiés au journal officiel du 5 juin 1925 uniformisent les horaires des classes et les contenus des programmes dans tous les cycles, de la classe de Sixième à celle de Première incluse. Il n'est pas question ici de faire l'histoire complète de cette période riche en rebondissements, mais seulement d'indiquer ses grandes lignes et de montrer *in extenso* la réaction de l'A.P.M.E.S.P.

Le principe d'égalité scientifique est présenté par le ministère d'une manière équivoque⁽⁴⁾ :

[...] désormais, les élèves des sections classiques puissent au sortir de la première entrer dans la classe de mathématiques et s'orienter vers les cours préparatoires aux Grandes Écoles scientifiques dans les mêmes conditions que leurs camarades des sections modernes.

Derrière cette intention, *a priori* louable, apparaît toutefois une autre volonté d'un retour à une orientation dans laquelle les tenants des humanités classiques regagnent le terrain perdu dans la réforme de 1902. C'est dans ce sens que l'analyse de

(3) Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public, n° 18, janvier 1921, p. 15.

(4) Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public, n° 41, septembre 1925, p. 135.

l'association s'oriente. Elle dénonce ainsi un affaiblissement de l'enseignement scientifique qui, pour être désormais accessible à tous les élèves, doit être revu à la baisse dans ses exigences. La déclaration résolument opposée que l'A.P.M.E.S.P. publie en 1925 est à cet égard très précise et il n'est qu'à la lire pour se faire une opinion des conséquences des programmes d'égalité scientifique⁽⁵⁾ dans la formation en sciences des jeunes Français :

— 94 —

2. Déclarations de l'Association au sujet des nouveaux programmes

L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public, après avoir examiné, d'une part les programmes et horaires de l'Enseignement secondaire classique annexés à l'Arrêté du 3 décembre 1923 ; d'autre part le projet qui vient d'être soumis au Conseil Supérieur de l'Instruction publique et modifié par lui, pour étendre les programmes et horaires précédents à la section moderne ; et restant fidèle à sa doctrine maintes fois exprimée, estime nécessaire d'attirer très sérieusement l'attention sur les conséquences particulièrement graves que ces projets pourraient avoir sur l'avenir de l'enseignement scientifique français, et présente à ce sujet les observations suivantes.

En ce qui concerne les classes de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième, l'Association des Professeurs de Mathématiques fait observer que l'horaire accordé jusqu'à présent aux mathématiques dans ces classes d'initiation a toujours été insuffisant — du moins dans la section classique — pour donner aux élèves un véritable enseignement éducatif.

Si l'on croit devoir attribuer, dans ces classes, aux sections classique et moderne des horaires scientifiques identiques, il convient que cet horaire commun ne soit pas dérisoire.

En conséquence, l'Association des Professeurs de Mathématiques demande que soit maintenue, dans ces classes et pour les deux sections, l'heure obligatoire réservée par le projet ministériel pour les travaux et exercices pratiques de mathématiques, en sus des heures actuellement prévues pour cet enseignement.

Si les nécessités d'horaires, qui ont toujours amené à comprimer à l'extrême les heures consacrées aux sciences dans les sections classiques, semblaient s'opposer à cette mesure, cette heure d'exercices pratiques pourrait, à la rigueur, être rendue facultative dans la section classique. Mais il importe d'admettre sans réserve le principe qu'un enseignement scientifique de culture doit être réparti sur un temps suffisant pour avoir une action intellectuelle efficace, et doit être nécessairement accompagné de travaux pratiques et d'exercices d'application variés.

En ce qui concerne le principe de « l'égalité scientifique » jusqu'à la fin de la classe de Première, l'Association des Professeurs de Mathématiques déclare formellement que cette prétendue égalité, telle qu'on veut la réaliser — avec des horaires insuffisants, des programmes réduits, et un enseignement uniformément distribué à tous les élèves, sans aucune sélection de goûts, d'aptitudes ou de mérite, — ne peut être qu'une égalité dans la médiocrité et la quasi-nullité, exception faite pour quelques élèves d'élite, auxquels d'ailleurs il ne

(5) Déclarations du 05 mars 1925 de l'A.P.M.E.S.P. au sujet de la réforme Bérard et du principe dit d'égalité scientifique, Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public n° 40, avril 1925, p. 94 à 96.

— 95 —

semble nullement question de réserver exclusivement l'Enseignement secondaire.

Elle voit dans ce principe d'égalité scientifique ainsi entendu, une affirmation *a priori*, éminemment contestable, qui méconnaît les réalités de l'expérience pédagogique, les nécessités de la vie moderne et les aspirations intellectuelles de l'heure présente. Elle reconnaît en particulier à l'origine de ce principe, — à côté du désir légitime, auquel elle s'est toujours associée, de donner aux sections littéraires du plan d'études de 1902 un minimum indispensable de culture scientifique, — la volonté très nette chez certains de retirer aux sciences le rôle éducatif qu'elles ont reçu dans ce plan d'études de 1902, pour leur rendre seulement le rôle d'appoint qu'elles avaient avant cette date.

Elle dénonce l'intention, ouvertement avouée, de supprimer ce qui faisait la valeur supérieure de la section Latin-Sciences, où les lettres et les sciences équilibraient leurs influences, section qui avait pour cette raison la faveur de nombreuses familles et d'un grand nombre de bons élèves ; en sorte que, sous le couvert de principes extrêmement généraux en apparence, l'œuvre poursuivie en réalité est essentiellement la mutilation d'un enseignement qui a fait ses preuves. Cette mutilation est établie sans conteste par la comparaison, pour ces classes, des horaires de 1902 avec ceux du projet actuel.

Elle fait enfin observer que cet amoindrissement de la culture scientifique jusqu'à la première partie du Baccalauréat va conduire fatalement à un « bourrage » excessif, et d'ailleurs inefficace, dans les classes supérieures de l'Enseignement secondaire et dans la préparation aux Grandes Ecoles scientifiques. Il en résultera rapidement un abaissement très sensible du niveau moyen des élèves des Grandes Ecoles et des étudiants des Facultés des Sciences. Au « désarmement scientifique » des sections proprement littéraires, on risque, d'un cœur léger, de substituer le désarmement scientifique du pays tout entier, et on porte une atteinte extrêmement sérieuse au prestige et au rôle de l'Enseignement secondaire français.

Pour tous ces motifs, l'Association des Professeurs de Mathématiques déclare que l'organisation de l'Enseignement secondaire, telle qu'elle résulte de l'Arrêté du 3 décembre 1923 et du projet que vient d'adopter le Conseil Supérieur de l'Instruction publique, va consommer la ruine de la culture générale scientifique.

Elle demande instamment à M. le Ministre de l'Instruction publique de bien vouloir instituer, à l'entrée de la classe de Seconde et dans chacune des sections classique et moderne, une option entre un enseignement avec un minimum de sciences et un enseignement scientifique plus développé, en prenant en considération, par exemple, le projet élaboré par son Comité, et présenté au Conseil Supérieur de l'Instruction publique par le représentant des Agrégés de Mathématiques (1).

(1) Voir le *Bulletin* n° 39, p. 72 et suivantes.

— 96 —

L'égalité scientifique serait ainsi réalisée entre les deux enseignements classique et moderne, puisque dans chacun d'eux les mêmes options scientifiques seraient offertes aux élèves. Les sciences, sans contrarier le plein épanouissement des enseignements littéraires, retrouveraient le rôle essentiel qu'elles doivent jouer aussi bien dans la formation générale des esprits que dans la préparation des savants et des techniciens dont le pays a le plus grand besoin.

Paris, le 5 mars 1925.